

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 21 juillet 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2023, le 21 juillet 2023 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07 juillet 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07 juillet 2023.

**Présents** : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Bernadette Gaulot, Anne Braud ; MM. Stéphane Vernier, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Pfister Eddie.

**Absentes excusées** : Mr Hervé Henry qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

**A été nommé secrétaire** : Mr Stéphane Vernier

### 39 – Convention de mise à disposition d'un bâtiment et d'un terrain de sport

Madame le Maire informe le conseil municipal que la convention de mise à disposition du bâtiment sportif et du terrain de sport signée en 2013 entre la commune de Verbiesles et L'ASLFV est devenue obsolète et doit être révisée.

La présente convention a pour but de définir les conditions de mise à disposition des installations.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la convention délibère et décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer celle-ci.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait à Verbiesles, le 25 juillet 2023

Le Maire,

Marie-Noëlle HUBERT

